



Assemblée générale

Distr. limitée
25 juillet 2019
Français
Original : anglais

Soixante-treizième session

Point 14 de l'ordre du jour

**Application et suivi intégrés et coordonnés des textes
issus des grandes conférences et réunions au sommet
organisées par les Nations Unies dans les domaines
économique et social et dans les domaines connexes**

Angola, Argentine, Australie, Belgique, Bénin, Brésil, Bulgarie, Cabo Verde, Canada, Chili, Colombie, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, France, Géorgie, Guatemala, Guinée, Hongrie, Irlande, Jamaïque, Kenya, Maroc, Mexique, Nigéria, Norvège, Ouganda, Panama, Paraguay, Pérou, Pologne, République centrafricaine, Roumanie, Slovénie, Suriname, Tchèque, Turquie et Uruguay : projet de résolution

2021, Année internationale de l'élimination du travail des enfants

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

Albanie, Allemagne, Antigua-et-Barbuda, Autriche, Bosnie-Herzégovine, Burundi, Chypre, Costa Rica, Danemark, Érythrée, Estonie, Finlande, Grèce, Guinée équatoriale, Honduras, Israël, Italie, Lettonie, Liban, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Malte, Monaco, Monténégro, Pakistan, Pays-Bas, Portugal, Qatar, République de Corée, République de Moldova, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Saint-Marin, Serbie, Slovaquie, Tunisie et Ukraine

